

Sans papiers et sans nationalité

Par Sam88, le 31/10/2022 à 01:46

Bonjour,

Je suis un étranger sans papiers. Je suis en France depuis 3 ans , et je réussi depuis mon arrivée à travailler. J'ai plus de 24 fiches de paie, et je suis également inscrit à l'enseignement supérieur.

Mais j'ai un problème énorme.

En faite, je suis né au Sudan mais j'ai perdu mes parents depuis un jeune âge, et durant mon adolescence je suis rentrée illégalement en Espagne.

La famille de mes parents à été la cause de leur morts , et donc , j'ai coupé les ponts avec toute la famille depuis que je suis parti du Sudan .

Maintenant le problème c'est que , quand je suis arrivé en Espagne, j'avais aucun document sur moi , et c'est le cas ici en France. Je ne peut pas prouver ma nationalité.

Donc, je ne peut pas avoir un passeport pour pourvoir demander un titre de séjour.

Auriez vous un conseil à me donner?

[quote]

Je vous remercie.

[/quote]

Par Marck.ESP, le 31/10/2022 à 08:38

Bonjour

La première étape est sans doute de vous renseigner auprès de la préfecture.

Par P.M., le 31/10/2022 à 09:21

Bonjour,

Avec un risque quand même que si vous vous y rendez la police soit prévenue...

Je vous conseillerais de vous rapprocher de La Cimade...

Par youris, le 31/10/2022 à 09:39

bonjour,

j'ignore si l' état-civil de votre pays de naissance vous permet d'obtenir un acte de naissance, mais vous pouvez peut-être vous renseigner auprès d'un consulat de votre pays de naissance en France.

en principe, en situation irrégulière, un employeur n'a pas le droit de vous embaucher.

quels documents présentez-vous à votre employeur et pour votre inscription pour des études supérieures ?

salutations